

## RGPD, êtes-vous prêts ?

**Le RGPD vise une harmonisation quant à la régulation des données personnelles dans l'ensemble des pays de l'Union européenne et concerne toute entreprise, administration, organisation ou association, quelle que soit sa taille, traitant des données personnelles. Opcalia Nouvelle Aquitaine (avec deux autres Opcas : Afdas et Opcalim) accompagne les entreprises dans leur appropriation du RGPD en proposant un dispositif d'accompagnement « à la carte »**

## Concrètement...

### C'est quoi ?

**Ce dispositif RGPD permet aux entreprises de s'approprier le RGPD pour être plus compétitives et aborder de nouveaux marchés.**

Il est composé de plusieurs actions de différents niveaux. Chaque entreprise, en fonction de ses besoins peut choisir de participer à un ou plusieurs de ces 4 niveaux d'accompagnement :

1. Des réunions de sensibilisation à la mise en place de cette nouvelle réglementation avec l'intervention d'experts.
2. Des ateliers thématiques (direction, DPO, référent RGPD, service RH, service commercial...) animés par un consultant spécialiste du RGPD
3. Des prestations d'appui-conseil RGPD en entreprise par un consultant spécialisé
4. Des formations professionnalisantes

### Pour qui ?

Toute entreprise dont le siège est en Nouvelle Aquitaine, et de moins de 250 salariés n'appartenant pas à un groupe de plus de 250 salariés. Ce dispositif convient plus particulièrement aux TPE/PME.

### Pour quoi faire ?

Le RGPD implique des changements organisationnels et de gouvernance significatifs au sein de l'entreprise. Il impacte ses marchés, ses partenariats, jusqu'à, parfois, son modèle économique.

**Ce dispositif va permettre aux entreprises néo-aquitaines de :**

1. **Adapter leur modèle économique** à une nouvelle ère du traitement des données
2. **Sécuriser leur système d'information** et gérer les cyber-risques

**“ Ce projet, monté en collaboration avec la DIRECCTE Nouvelle Aquitaine et le CLUSIR, sensibilise, accompagne et forme les managers et les collaborateurs des entreprises au sujet du Règlement Général la Protection des Données.**

**Au-delà d'un exercice de mise en conformité, ce programme sur-mesure prouve que ce travail de régulation exigé par la législation, représente une véritable opportunité pour les entreprises. En modernisant leur**

*système de gestion des données et en améliorant le cadre de la gouvernance des informations dans la structure, elles n'en seront que plus compétitives !*

*Emilie GUERIN, chef de projet Opcalia Nouvelle Aquitaine*

## Les + du dispositif

- ✔ Prendre le temps de la réflexion au fur et à mesure des différentes étapes du dispositif
- ✔ Bénéficier d'un appui extérieur, de conseils sur cette thématique
- ✔ Identifier les actions à mettre en place
- ✔ Hiérarchiser leurs besoins
- ✔ Concevoir un plan d'action sur mesure
- ✔ Capitaliser les actions mises en œuvre

## En pratique

**Ce dispositif expérimental porté par Opcalia, en partenariat avec l'AFDAS et OPCALIM, est financé\* par la Direccte Nouvelle Aquitaine en partenariat avec le CLUSIR et M2I Formation.**

Des ateliers proposés au sein de 4 villes de Nouvelle Aquitaine :

1. [Poitiers](#)
2. [Limoges](#)
3. [Bordeaux](#)
4. [Bayonne](#)

Et d'autres à venir, pour en savoir +, consultez notre page agenda :

VOIR LES  
ÉVÉNEMENTS  
OPCALIA

**CLUSIR**  
# Aquitaine



*Liberté • Égalité • Fraternité*

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

## PRÉFET DE LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE

*Vous souhaitez en savoir + ?*

Contactez : *Emilie GUERIN, Chef de projets OPCALIA Nouvelle Aquitaine – emilie.guerin@opcalia.com – 06.89.86.07.20*